



Etablissement Public Loire (Siren : 254502008)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Orléans
Arrondissement	Orléans
Département	Loiret
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	22/11/1983
Date d'effet	22/11/1983

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Jean-Pierre LE SCORNET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de la Région Centre
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	45000 orleans
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	3 870 567
Densité moyenne	208,69

Périmètres

Nombre total de membres : 50

- Dont 10 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
41	Blois (214100182)	47 486
18	Bourges (211800339)	69 262
36	Châteauroux (213600448)	47 367
37	Joué-lès-Tours (213701220)	38 239
87	Limoges (218708501)	137 473
03	Montluçon (210301859)	39 217
45	Orléans (214502346)	118 030
37	Tours (213702616)	138 150
03	Vichy (210303103)	25 756
18	Vierzon (211802798)	27 815

- Dont 17 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
63	CA Clermont Communauté (246300701)	CA
44	CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE) (244400644)	CA
58	CA de Nevers (245804406)	CA
49	CA Saumur Loire Développement (244900361)	CA
49	communauté urbaine Angers Loire Métropole (244900015)	CU
42	Communauté Urbaine Saint-Etienne Métropole (244200770)	CU
44	METROPOLE Nantes Métropole (244400404)	Métropole
42	Roannais Agglomération (200035731)	CA
37	SI aménagement de la Loire et de ses affluents du département d'Indre et Loire (SICALA) (253702559)	SM fermé
71	S.I. d'Aménagement de la Loire et ses affluents (S.I.C.A.L.A.) du département de Saône et Loire (257102863)	SIVU
18	SM AMENAG LOIRE et AFFLUENTS DEPT CHER, SICALA DU CHER (251887899)	SM fermé
58	SYNDICAT INTERCOMMUNAL AMENAGEMENT DE LA LOIRE ET SES AFFLUENTS (SINALA) (255801599)	SIVU
49	syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et de ses affluents des départements de Maine et Loire et Loire Atlantique (200040186)	SIVU
43	Syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et de ses affluents (SICALA) (200003713)	SM fermé
03	Syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et de ses affluents (SICALA) du département de l'Allier (250301256)	SIVU
41	Syndicat mixte d'aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA) (254102577)	SM fermé
45	SYND mixte aménagement de la Loire et de ses affluents (SICALA) (254504780)	SM fermé

- Dont 23 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE LA CREUSE (222309627)
DEPARTEMENT DE LA HAUTE LOIRE (224300012)
DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE (228708517)
DEPARTEMENT DE L'ALLIER (220300016)
DEPARTEMENT DE LA LOIRE (224200014)
DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE (224400028)
DEPARTEMENT DE LA LOZERE (224800011)
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE (225800010)
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE (220700017)
DEPARTEMENT DE L'INDRE ET LOIRE (223700014)
DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE (227100013)
DEPARTEMENT DU CHER (221800014)
DEPARTEMENT DU LOIRET (224500017)
DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER (224100016)
DEPARTEMENT DU MAINE ET LOIRE (224900019)
DEPARTEMENT DU PUY DE DOME (226300010)
REGION CENTRE (234500023)
REGION D'AUVERGNE (236300018)
REGION DE BOURGOGNE (232100016)
REGION DES PAYS DE LA LOIRE (234400034)
REGION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON (233400019)
REGION LIMOUSIN (238708507)
REGION RHONE ALPES (236900015)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>L'EPL a pour objet : 1 - à l'échelle du bassin de la Loire : * d'aider à la prévention des inondations, * de faciliter la gestion équilibrée de la ressource en eau, la préservation et la gestion des zones humides, * d'assurer la cohérence et l'efficacité des activités de ses membres, en assurant un rôle général de coordination, d'animation, d'information et de conseil dans ses domaines et son périmètre de compétence, * de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage locale appropriée, * de participer dans le cadre des mandats qui lui sont confiés par ses membres à la mise en oeuvre du Plan Loire Grandeur Nature dans les domaines de la prévention des inondations, la gestion de l'eau des espaces et des espèces, la valorisation du patrimoine et le développement économique, la recherche et les données. 2 - Sur son périmètre de reconnaissance en tant qu'EPTB : * de donner un avis pour les travaux (dépassant le seuil fixé par décret), d'aménagement de bassin, d'entretien de cours d'eau ou de défense contre les inondations.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)